



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Lüdi, G. (2005). Plurilinguisme urbain: perspectives de recherche. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 82, 181-194. <https://doi.org/10.5169/seals-978498>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Georges Lüdi, 2005

Plurilinguisme urbain: perspectives de recherche

Georges LÜDI

Universität Basel, Institut für Französische Sprach- und Literaturwissenschaft,
Stapfelberg 7-9, CH-4051 Basel, Schweiz; georges.luedi@unibas.ch

In diesem Aufsatz werden zunächst die Sprachideologien hinterfragt, welche der Politik der Sprachgebiete und der Amtssprachen in der Schweiz (und anderswo) zugrunde liegen. In einem zweiten Schritt wird auf die Widersprüche zwischen der offiziellen Zweisprachigkeit und der effektiven Mehrsprachigkeit in Biel hingewiesen und die Frage gestellt, welche Schulsprachenpolitik für Regionen mit zunehmender sprachlicher Vielfalt angemessen wäre. Schliesslich wird das Thema der mehrsprachigen Repertoires angeschnitten, sowohl der Vielfalt ihrer Formen wie der unterschiedlichen Modalitäten ihres Gebrauchs. Dabei wird angedeutet, dass "essentialistische" Vorstellungen von Sprachen bzw. Sprachvarietäten mehr und mehr der Konzeption Platz gemacht haben, dass der Einsatz variationeller Kompetenzen situationsangepasst geschieht und unter den Interaktionspartnern ausgehandelt wird — und dass in städtischen Umgebungen, wie sie im Bieler Kolloquium vorgestellt wurden, besonders zahlreiche und vielfältige Sprachpraktiken beobachtet werden können, welche eine besondere Chance für die vertiefte Erforschung dieser Fragen bietet.

Schlagwörter:

Mehrsprachigkeit, mehrsprachige Rede, Sprachpolitik, Sprachrepertoires, Sprachideologie.

1. Le mono-, bi-, plurilinguisme comme objet d'idéologies langagières

Dans le cadre de ce colloque, la pluralité linguistique de Bienne a été présentée dans plusieurs perspectives. La première concerne le bilinguisme officiel de la ville (voir la contribution de Iwar Werlen dans ce volume). Dans un pays quadrilingue, mais marqué par une conception territoriale des langues, le fait qu'une administration locale fonctionne en deux langues est l'exception (voir la contribution de Bernard Altermatt pour une deuxième exception: Fribourg). Nous allons réfléchir brièvement, dans un premier temps, aux raisonnements idéologiques et historiques sous-jacents à ce phénomène

Parmi les idéologies langagières, l'idéologie monolingue est particulièrement fréquente et puissante¹. Ses racines plongent dans l'antiquité (voir p. ex. le mythe de Babel, qui considère que le plurilinguisme est une punition divine) et réapparaissent à la Renaissance (p. ex. dans l'expression célèbre de Antonio de Nebrija de 1492 selon laquelle "La lengua siempre es compañera del

1 Nous ne pouvons pas entrer, ici, dans un débat sur la notion d'idéologie. Nous nous limiterons à rappeler avec Duchêne (2005, 34ss.) qu'il s'agit d'ensembles de représentations, voire de croyances collectives, structurantes et structurées, issues de pratiques discursives complexes, "die ihrerseits von im Werden begriffenen oder bereits bestehenden Macht-, Herrschafts- und Gewaltstrukturen ökonomischer, politischer oder auch kultureller Art herrühren" (Zuckermann 1999, 23).

imperio.")). Mais c'est dans la période allant de la Révolution Française à la Première Guerre Mondiale qu'elle s'est transformée en maxime politique. Elle se fonde, entre autres, sur le concept de la "urwüchsige Nation" de Herder, qui se refléterait dans une langue commune. L'histoire européenne à partir de la fin du 18^e siècle peut effectivement être lue comme l'histoire de la construction des nations et des langues nationales. Or, la notion de nation est progressivement remplacée par celle d'état "amenant alors à considérer qu'un Etat se devait de comporter une seule nationalité, conduisant alors à une radicalisation de la langue et de l'ethnicité comme seule condition de la nationalité" (Duchêne 2005, 20 à la suite de Hobsbawm 1990). L'image de l'Europe qui émerge au 20^e siècle correspond alors à celle d'un continent divisé en états-nations cohérents et homogènes sur les plans ethniques et linguistiques. Les exceptions à cette règle seront considérées et traitées comme "minorités linguistique" (voir Duchêne 2005).

Corollaire à une telle conception de l'état-nation apparaît l'idée que l'être humain est "par nature" unilingue et qu'il doit le rester. Comme l'écrivait un célèbre professeur de Cambridge en 1880:

"If it were possible for a child to live in two languages at once equally well, so much the worse. His intellectual and spiritual growth would not thereby be doubled, but halved. Unity of mind and character would have great difficulty in asserting itself in such circumstances." (Laurie 1890, 15).

C'est, entre autres, pour respecter le droit de l'individu à participer pleinement à la gestion de l'état tout en restant unilingue que l'on va diviser des états (p. ex. la Tchécoslovaquie), revendiquer l'autonomie régionale (p. ex. en Catalogne), établir le principe de la territorialité (p. ex. en Suisse et en Belgique) ou fonder des administrations bi-/plurilingues (p. ex. à Bienne ou dans les Grisons [voir la contribution de Cathomas et al. dans ce volume]).

Le bilinguisme officiel est donc une manière de gérer la cohabitation des langues parfaitement en ligne avec l'idéologie monolingue: là, où une communauté langagièrement homogène n'est pas réalisable, pour des raisons historiques et politiques, on établit un bi-/plurilinguisme administratif, c'est-à-dire que l'administration offre ses services dans deux ou plusieurs langues pour garantir le droit du citoyen à l'unilinguisme dans l'une ou l'autre langue.

L'absurdité de la généralisation d'une telle idéologie saute aux yeux si l'on songe aux événements récents en Ex-Yougoslavie, mais aussi aux problèmes de politique linguistique énormes créés par l'exportation de cette attitude par les Européens dans leurs colonies et par l'adoption de politiques linguistiques similaires par les nouveaux pays africains à la suite de la dé-colonisation. Car, sur un plan mondial, il n'est point du tout normal, mais au contraire exceptionnel qu'un espace national, régional, et surtout urbain, coïncide avec l'habitat d'un groupe linguistique homogène. Pour ne donner que quelques exemples, 75% des Mapuche du Chili résident dans des zones urbaines; il y a

plus d'un million de locuteurs du Quechua à Buenos Aires et autant d'indios dans la région de Ciudad de Mexico (Luis Enrique López, communication personnelle), plus de 80% des locuteurs du Maori sont venus vivre dans les zones urbaines en Nouvelle Zélande depuis la Seconde Guerre Mondiale (Stephen May, communication personnelle), etc.

2. Gérer une pluralité de langues parlées dans un espace commun

C'est d'ailleurs aussi le cas de la ville de Bienne, qui a été présentée, dans un deuxième temps, à la lumière des nombreuses langues qui s'y parlent. Daniel Elmiger (dans ce volume) a bien montré comment le bilinguisme officiel peut masquer un plurilinguisme de fait. Si on tient compte des chiffres, il y aurait, en effet, à Bienne environ 16,5% d'alloglottes qui ne s'identifient avec aucune des deux langues officielles de la ville (Recensement fédéral de 2000). Il s'agit d'individus issus de migrations, internes ou externes.

Dans ce sens, l'hétérogénéité linguistique de Bienne s'aligne sur celle d'autres contextes urbains dans le monde entier. Ce n'est pas par hasard que les organisateurs ont inclus dans les présentations de ce colloque des contextes aussi divers que Accra (Kropp-Dakubu), Barcelone (Nussbaum), Hong Kong (Leung), Toronto (Labrie) ou Ziguinchor (Juillard).

Le cas des alloglottes soulève un nombre de questions intéressantes que nous ne pourrions évidemment pas traiter en détail ici. Nous n'en mentionnerons que trois:

- Leur statut, ou mieux: celui de leurs langues, varie énormément. A Bienne, certains parlent une des langues nationales qui ne sont pas officielles dans le canton de Berne et bénéficient d'un certain avantage sur ceux venant d'ailleurs. En même temps, toutes les langues non-nationales ne sont pas égales. Le prestige de l'anglais, *lingua franca* internationale, est incomparablement supérieur à celui de l'albanais ou du tamoul, langues de réfugiés, de requérants d'asile ou de travailleurs immigrés. Qu'un détail suffise pour étayer cette affirmation. Jusqu'à très récemment, on pouvait passer son permis de conduire en plusieurs langues de l'immigration en Suisse alémanique. Pour forcer les candidats au permis de s'intégrer, plusieurs cantons ont décidé de n'accepter plus que les langues nationales – et l'anglais...
- Cela fait partie des libertés individuelles fondamentales que chaque individu est libre de parler sa propre langue et de la transmettre à ses enfants. Il existe pourtant un conflit entre d'une part un droit linguistique humain de chaque enfant non seulement à acquérir la langue de ses parents, mais aussi à recevoir un enseignement dans cette langue (ou au

minimum de cette langue) et d'autre part la juridiction, en Suisse et ailleurs, qui prescrit les seules langues officielles comme langues de l'école. Dans le meilleur des cas, les politiques linguistiques font des exceptions pour les enfants appartenant à des minorités historiques (c'est comme cela que Bienne a obtenu, selon Werlen [dans ce volume], une école française en 1860). Les alloglottes, parfois appelés "nouvelles minorités" (Lüdi 1990), ne bénéficient que très sporadiquement de tels droits.

- Entre la double pression de l'intégration linguistique et du maintien de la langue d'origine, la plupart des alloglottes choisissent la voie du plurilinguisme, avec des différences notables entre les langues d'accueil et les langues d'origine (voir Lüdi & Werlen et al. 2005). Ces comportements sont particulièrement complexes dans la ville de Bienne avec ses deux langues d'accueil. Il est particulièrement intéressant d'analyser en détail les pratiques linguistiques des alloglottes (langue d'origine, français et allemand comme langues d'accueil, autres langues), en tenant compte non seulement des fréquences et des contextes de leur emploi, mais aussi de leur fonctions pour marquer des identités, pour manifester des solidarités, pour construire des communautés ainsi que des valeurs qui y sont attachées (c'est un des objectifs du projet *bil.bienne – bilinguisme à biel/bienne* dont les résultats ont été présentés dans le cadre de ce colloque; voir Conrad, dans ce volume, et la publication prévue sous le titre: Conrad S.-J., Elmiger D., Py B. et Werlen I. (MS): *Leben und reden in einer zweisprachigen Stadt*). C'est sur cette base qu'on pourra ensuite comparer Bienne avec des cas d'autres villes officiellement bilingues, voire plurilingues, comme Barcelone (voir Luci Nussbaum, dans ce volume).

Dans un monde caractérisé par la globalisation d'une part, des mouvements migratoires d'ampleur croissante de l'autre, la diversité linguistique est en général en hausse. Or, les décideurs ont de la peine à chercher et trouver des politiques appropriées. Premièrement, la pluralité des langues est surtout perçue comme un problème, comme un ensemble de barrières à la communication, comme danger pour l'homogénéité des sociétés, comme une source de coûts sociaux de plus en plus importants. Il est vrai que de nombreux spécialistes insistent sur la nouvelle richesse de cette diversité ainsi que sur l'apport, même économique, qu'elle peut engendrer. Mais il existe peu d'études qui permettraient de mesurer plus précisément les coûts et les bénéfices du plurilinguisme et d'en dresser un bilan². Il est résulte un formidable défi pour les politiques linguistiques, aussi et surtout éducationnelles.

2 Des sociologues ont élaboré des indicateurs de la diversité pour répondre à la question de savoir si des villes caractérisées par plus de diversité sur plus riches et dynamiques (Florida

Si l'on admet, en effet, que la diversité linguistique est non seulement incontournable, mais aussi valorisante – et qu'il coûterait beaucoup trop cher de tout traduire –, la réponse des systèmes éducatifs ne peut être que de multiplier les offres pour l'enseignement/apprentissage des langues. En Suisse, le débat principal tourne actuellement autour de l'anticipation du début de l'apprentissage d'une première langue étrangère pour les élèves autochtones (la deuxième après la langue nationale locale pour les enfants migrants) jusqu'au début de la 3e classe de l'école primaire et le début de l'enseignement d'une deuxième (troisième) langue en 5e. Deux points sont controversés. D'abord, la priorité de la langue nationale voisine est contestée. Il est vrai que le parlement du canton de Berne a massivement rejetée une initiative visant à remplacer la deuxième langue officielle du canton par l'anglais. Mais la majorité des cantons alémaniques a choisi cette voie. Ensuite – et c'est bien pire –, des initiatives populaires visant à empêcher que la deuxième langue étrangère (en l'occurrence le français) soit enseignée à partir de la 5e classe ont été lancées dans plusieurs cantons alémaniques, par des milieux enseignants (sic) et seront soumises à des votations, soi-disant pour le bien des enfants. Or, sur un plan comparatif, un début en 3e classe primaire n'est nullement précoce; d'autres pays, notamment plurilingues, commencent bien plus tôt, souvent en maternelle. Et les besoins ne concernent précisément pas seulement et principalement l'anglais, en tout cas pour le gros de la population, comme nous le verrons encore plus loin. Au contraire, les experts préconisent une multiplication et une plus grande diversification de l'offre d'enseignement/apprentissage des langues dans les systèmes éducatifs (voir p. ex., récemment, le "Gesamtsprachenkonzept Basel-Stadt" de 2003, qui fait suite au "Concept général pour l'enseignement des langues à l'école obligatoire" élaboré par un groupe d'experts de la CDIP en 1998 [<http://www.romsem.unibas.ch/sprachenkonzept>]).

Ces concepts tiennent compte du fait que, aujourd'hui, la pratique langagière quotidienne est plurilingue. Les situations le long des frontières linguistiques (Coire [voir la contribution de Cathomas et al. dans ce volume], Bienne et Fribourg ne sont que trois exemples parmi d'autres), mais aussi le plurilinguisme "naturel" d'un grand nombre d'individus qui introduisent dans les entreprises, les magasins, les cours de récréation et les salles de classe, une large palette de langues du monde entier, tout cela concourt à cet état de fait. Les besoins linguistiques individuels deviennent par conséquent de plus en plus divers et il en résulte la nécessité d'un certain éventail linguistique (de préférence plusieurs langues qu'une seule). "L'objectif visé, disait le Concept

2002). Des économistes italiens ont tenté de mesurer l'impact de la diversité sur les performances économiques de pays, régions et villes différentes (Alesina/La Ferrara 2004 et Ottaviano/Peri, 2003a, b).

général de 1998, doit être le suivant: éduquer une population solidaire, fonctionnellement plurilingue et ouverte à une société multiculturelle." Et de proposer: "Pendant la scolarité (obligatoire), il faut poser les fondements pour que chaque individu et la société dans son ensemble puissent relever ces défis [sc. de la diversité grandissante des pratiques linguistiques]. En partant des compétences unilingues ou plurilingues existantes, il faut développer les répertoires langagiers des élèves dans la direction d'un plurilinguisme fonctionnel." La focalisation sur l'anglais ne représente pas une alternative valable, non seulement, mais aussi et surtout, dans la perspective de la ville de Bienne plurilingue. Et les langues de la migration doivent nécessairement faire partie de l'éventail des langues enseignées dans les systèmes éducatifs.

3. Des répertoires plurilingues dynamique et variés

Avant de continuer, il faut aborder brièvement un autre stéréotype: celui des "bons" et des "mauvais" bilingues. En effet, des représentations idéalisantes (et élitistes) du bilinguisme sont très répandues. Bloomfield parlait d'un "native-like control of two languages" (Bloomfield 1933, 56), définition reprise par le Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage de Ducrot & Todorov:

Un individu est dit bilingue (plurilingue) s'il possède deux (plusieurs) langues, apprises l'une comme l'autre en tant que langues maternelles (...) Le bilingue peut "parler parfaitement" les deux langues. (Ducrot & Todorov 1972, p. 83)

Cette conception correspond, sans aucun doute, à un cas de figure possible de bi-/plurilinguisme (mais qui donc, même parmi les natifs monolingues, peut être dit "parler parfaitement" sa [ou ses] langue[s]?). Pourtant, les réflexions des dernières décennies, entre autres au sein du Conseil de l'Europe (voir Conseil de l'Europe, 2001), ont bien montré que cette définition était impraticable dans un cadre éducatif. Par conséquent, on a avancé des définitions plus souples, telle que

On appellera bilingue (plurilingue) toute personne se servant régulièrement, dans sa vie quotidienne, de deux (plusieurs) variétés et capable, si besoin en est, de passer rapidement de l'une à l'autre, indépendamment des modalités d'acquisition, du degré de maîtrise ou de la distance entre les langues en question. (Lüdi & Py 2003)

Aussi, le Conseil de l'Europe, en collaboration étroite avec les instances de certification, a-t-il élaboré des standards pour différents niveaux de compétences (sur une échelle de 6 niveaux: A1, A2, B1, B2, C1, C2) qui servent à formuler des objectifs pour l'apprentissage/enseignement, pour l'évaluation (auto- et hétéroévaluation) et pour la certification de compétences linguistiques dans le sens d'une gestion axée sur l'efficacité. Cela permet de visibiliser des compétences différenciées (p. ex. une compétence de compréhension écrite bien plus développées que celles en production orale et/ou écrite) et adaptées à des besoins spécifiques (p. ex. besoins d'une ingénieure de vente vs. besoins d'un enseignant d'une langue étrangère), mais aussi de

rendre justice à des compétences langagières acquises en dehors des systèmes éducatifs. Les objectifs sont évidemment différenciés selon les cycles scolaires et les langues, mais le principe de base est de privilégier la création de répertoires plurilingues par rapport aux connaissances dans une langue étrangère particulière. Par ailleurs, "il ne peut toutefois être du ressort de l'instruction obligatoire de transmettre des connaissances linguistiques "parfaites". L'école doit plutôt avoir une "fonction incitative". Elle doit, d'une part, dispenser des connaissances de base immédiatement applicables (...) que les apprenant(e)s peuvent au besoin développer de manière autonome; d'autre part, elle se voit confrontée à l'exigence de formuler comme objectif explicite une "compétence d'apprentissage" ("apprendre à apprendre"), qui permette à l'individu d'adapter constamment son répertoire linguistique à des besoins nouveaux." (Concept général de 1998).

Le plurilinguisme ainsi conçu ne représente pas simplement une solution pratique aux problèmes de la communication en Suisse et en Europe, mais constitue une valeur fondamentale, centrale de l'identité même de l'Europe. Comme l'écrit Jean-Claude Beacco:

Le plurilinguisme est à considérer sous ce double aspect: il constitue une conception du sujet parlant comme étant fondamentalement pluriel et il constitue une valeur, en tant qu'il est un des fondements de l'acceptation de la différence, finalité centrale de l'éducation interculturelle. A ces titres, il constitue l'un des fondements possibles d'une appartenance européenne. (http://www.ciep.fr/courrieleuro/2004/0204_beacco.htm)

La Suisse n'est évidemment pas la seule à s'acheminer vers une telle politique. Dans les institutions européennes aussi, les politiques linguistiques éducatives sont fondées sur le plurilinguisme. Plusieurs textes normatifs européens font ce pari.³ Ils exigent au minimum un trilinguisme fonctionnel pour l'ensemble des citoyens comme objectif des systèmes éducatifs de tous les pays européen. Concrètement, chaque citoyen européen devrait être capable de communiquer, à la fin de sa scolarité, dans trois langues européennes.

Mais comment, exactement, ces répertoires plurilingues sont-ils mis en œuvre? Cette perspective est au centre de la contribution de Sarah-Jane Conrad (dans ce volume). Nous partirons du constat que tout espace politico-économique est caractérisé par des répertoires sociaux pluriels (dialectes, sociolectes, langues minoritaires, lingua franca, etc.) et que l'accès au pouvoir est, entre autres, déterminé, voire limité par les compétences linguistiques de l'individu. Par conséquent

3 cf. par exemple la "Charte européenne des langues régionales ou minoritaires" (1992), le "White Paper on education and training. Teaching and learning – towards the learning society" de la Commission de l'Union Européenne (1995), la "Recommandation R 98 (6)" du Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe (1998), la "Recommandation 1383" de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (septembre 1998), etc.

Parler, à un moment donné, une variété spécifique de son répertoire signifie, pour le plurilingue, une possibilité d'exploiter ses ressources communicatives en fonction d'un système partagé de valeurs et de tirer profit, voire d'augmenter le capital symbolique qui y est associé. (Lüdi & Py 2003)

Ces systèmes de valeurs ne sont nullement uniformes, mais varient d'une région, d'un groupe d'âge, d'une appartenance à un corps professionnel à l'autre. Dans le cadre du Recensement fédéral de la population de 2000, tous les Suisses exerçant une profession devaient répondre à la question de la/des langue(s) parlée(s) régulièrement dans la vie active. Dans toutes les régions et branches, c'est la langue nationale locale qui domine avec une écrasante majorité. Suivent, dans cet ordre, l'anglais et le français en Suisse alémanique, l'anglais et l'allemand en Suisse romande. Ajoutons que certaines professions, telle que le système bancaire, sont plus plurilingues (et/ou anglophones) que d'autres (voir Lüdi & Werlen 2005 pour plus de détails).

Or, dans le cadre d'une enquête sur une banque bilingue à la frontière linguistique entre le canton du Jura et le Lauffonnais (canton de Bâle-Campagne), issue d'une fusion entre deux instituts bancaires précédemment unilingues (Heiniger 2004, Lüdi & Heiniger sous presse), nous nous sommes penchés sur l'emploi des langues dans le contexte concerné. Les résultats sont révélateurs. Si l'anglais domine clairement la langue nationale voisine dans les deux grandes régions linguistiques – et en particulier dans les grands centres économiques que sont Zurich, Bâle et Genève –, il n'en va pas de même des deux côtés de la frontière linguistique (par ailleurs assez imperméable) où la langue voisine devance nettement l'anglais. Et le secteur bancaire ne fait pas exception.

Ces résultats datent d'avant la fusion, qui a eu effet en 2003. C'est en pleine connaissance de cause que la banque en question a choisi la stratégie du bilinguisme: dans chacune des régions, les clients sont servis dans leur propre langue tandis que les contacts au sein de la banque entre les services francophones et germanophones ont lieu dans ces deux langues, avec exclusion totale de l'anglais. Et le succès de cette formule, notamment au niveau du chiffre d'affaires, donne raison aux responsables.

Le principe de base employé est: chacun parle sa langue et comprend celle de l'autre. Dans la pratique, cependant, le principe de base n'est souvent pas suivi et fait place à de nombreuses solutions localement bricolées comme il ressort de deux types de recueil de données: des entretiens avec un tiers environ des collaborateurs de la banque mentionnée et des enregistrements de séances de travail au sein de groupes linguistiquement mixtes.

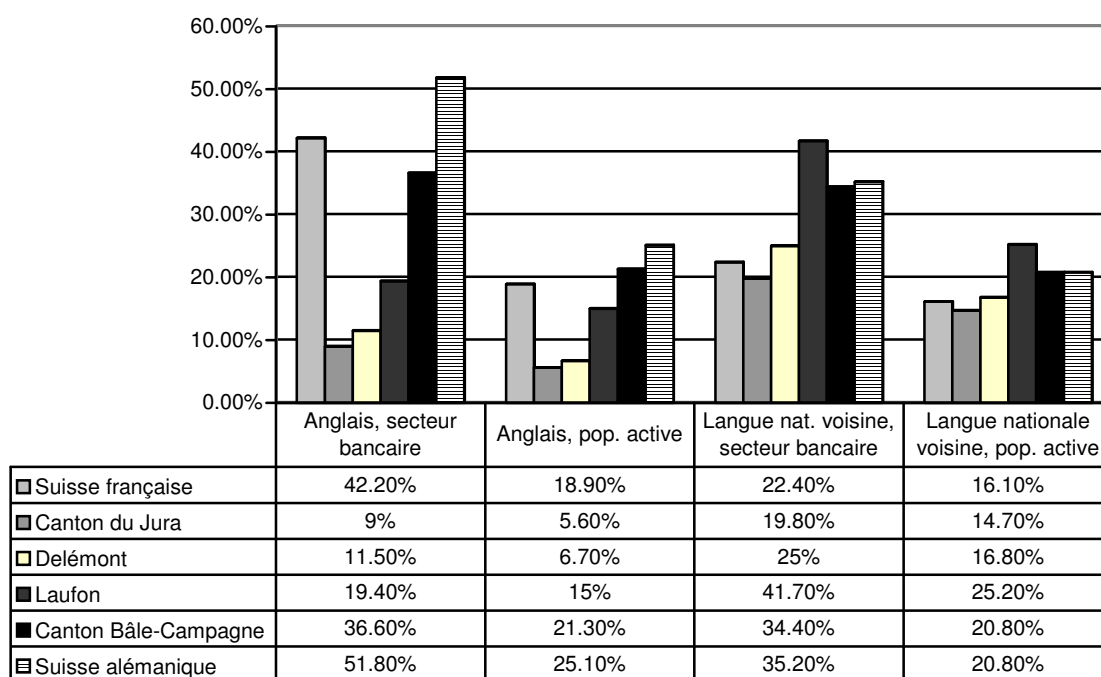
Citons deux extraits d'entretiens avec des collaborateurs (nous empruntons ces exemples ainsi que l'extrait analysé à l'étude de Heiniger 2004):

les gens parlent dans la langue maternelle, chacun parle sa sa langue, on dit, hein, et ça va bien comme ça. Parce que je sais que presque tous ils eh ils comprennent l'autre

langue, hein. Alors, ils comprennent le français ou vice-versa ils comprennent l'allemand. Presque tous, pas tous [1FEmG]

Ich habe einfach festgestellt, dass das [sc. Jeder spricht seine Sprache] nicht ausreicht, weil, vor allem die welsche Seite noch ein bisschen, noch nicht so weit ist, oder nicht, dass sie uns verstehen. Darum muss man halt einfach jeweils meistens auch auf Französisch probieren. [7YcmG]

Répartition de la langue voisine et de l'anglais parlés au travail à la frontière linguistique germano-française, en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Il s'ensuit des ces extraits et de nombreux autres que toutes une série de techniques pour pallier à des problèmes de communication sont mises en œuvre: essayer de parler la langue de l'autre, exploiter des collaborateurs bilingues en leur demandant de faire des traductions, formes de parler bilingue (p. ex. code-switching, parler la langue de l'autre, mais avec les termes techniques dans sa propre langue), etc. La transcription d'extraits enregistrés illustre ces techniques. Le suivant provient d'une réunion de travail d'une équipe mixte à Laufon avec pour but (partiel) de trouver des solutions pour le positionnement de la banque par rapport à une hypothèque d'un type nouveau. Les participants possèdent des compétences variables en français et en allemand (G=germanophone, F=francophone).

- 1 FEmG Aso, dann, dann werden wir das, das Kombi-Flex Produkt werden wir auch in diesem Prospekt abbilden, he? On veut,

- Michel, on
 EOmf Oui.
 5 FEmG On laisse ce produit Kombi-Flex-Hypothek dans le prospectus.
 EOmf Ah, il va venir justement ce que l'on fait ici on aura, ce prospectus et puis on va offrir ce produit, eh
 FEmG Ok
 10 FCmG Jäää, wenn eine frogt, scho.
 FEmG parce qu'on dit ici falls
 gewünscht, si on souhaite. C'est c'est c'est aussi en blanc
 ici, alors c'est pas
 OEmf Oui
 15 FEmG C'est individuel par banque, hein?
 OEmf On l'aura aussi, on l'aura aussi parce qu'on a deux
 maintenant demandes sur le Jura.
 FEmG Ok, also wir [werden] auch die Flex- und Kombihypothek in
 die Produktpalette nehmen, weil Delémont hat zwei konkrete
 20 Anfragen, he? (...)
 EHmG Aber si mir nit ei Johr bunge, mindestens?
 LUmG Hmm.
 EHmG Flex?
 LUmG Hmm.
 25 EHmG I has gmeint scho.
 LUmG Es git e Flexhypothek wo kei Zueschlag und kei Absicherig
 het.
 EHmG Richtig, aber die muess mindestens ei Johr laufe.
 FEmG Jä, cha do, kann das jemand übersetzen da. Aso es gibt
 30 EHmG für drei Monet, soviel ich weiss.
 FEmG noch, encore une variante ... en plus.
 DCfG Une variante de la Flexhypothek.
 Eomf Oui
 DCfG Que la durée, eh, est moins de un an. Was hesch gsait, drei
 35 Monet?
 LUmG Il n'y a pas de oui, oui, c'est seulement trois mois,
 dureté [sic].
 OEmf Trois mois mais à contrat de trois ans.

Il y a de nombreuses solutions au problème de la communication en situation de contact:

Communication monolingue – exolingue (choix d'une langue pour la communication entre natifs de cette langue et alloglottes)	Traduction simultanée (médiation entre locuteurs unilingues par des locuteurs bilingues)	Lingua franca (parler une langue commune qui n'est pas la L1 d'aucun des participants)	Communication plurilingue – exolingue (chacun parle sa langue et comprend celle de l'autre, chacun parle la langue de l'autre, etc.)
---	--	--	--

Chacune de ces techniques entraîne des avantages et désavantages pour la qualité de la communication, qui ne peuvent toutefois pas être évalués en dehors de contextes linguistiques spécifiques – et en fonction des compétences particulières des participants à l'interaction.

Ces observations demanderaient de nombreuses réflexions approfondies. Je me limiterai à deux remarques brèves:

a) la dimension située des compétences linguistiques et de leur mobilisation

Traditionnellement, les compétences langagières sont considérées dans une perspective individualisante, décontextualisée et isolante; elles seraient déposées dans le cerveau de l'individu et simplement transférable d'un contexte à l'autre. Aujourd'hui, une autre conception s'impose. Citons à ce propos Pekarek Doehler (2005), qui souligne

la nature contextuelle et collective de la compétence – qu'elles soient linguistiques, pragmatiques, communicatives, etc. –, dont la mobilisation (et éventuellement l'élaboration) est configurée au cours d'activités pratiques qui s'articulent à des contextes socioculturels spécifiques, à des formes d'action, d'interaction et d'intersubjectivité particulières.

Dans le cas de notre extrait, il ne s'agit donc nullement de se demander quelles sont les compétences linguistiques de chacun des acteurs. La réussite et l'efficacité de la communication dans le contexte spécifique dépend de la manière dont tous les participants gèrent ensemble leurs compétences dans la situation particulière. Les participants en ont manifestement conscience, d'où la récurrence de techniques assurant la communication entre les deux groupes.

b) la conception du répertoire pluriel (=plurilingue) des acteurs.

Il y a longtemps que la sociolinguistique a forgé le terme de répertoire linguistique pour désigner l'ensemble des ressources disponibles aux membres d'une communauté:

The totality of linguistic resources available to members of a community for socially significant interactions constitutes the linguistic repertoire of that community. The linguistic resources include all the different languages, dialects, registers, styles and routines spoken by the group.

The (...) metaphor drawn from theatre (...) alludes to a storehouse or treasury of possibilities (...) [and] provides an image of such speakers not as deviants but as people with positive, even remarkable skills. (Gal 1986, 286)

Cette notion est aussi applicable à la compétence du locuteur individuel. Tout porte à penser que celle-ci ne doit pas être considérée comme résultant de l'addition de compétences dans des langues, voire variétés particulières, mais comme un tout. En effet, si la plupart des gens s'imaginent naïvement des compétences linguistiques séparées et clairement localisables dans le cerveau, les neurolinguistes pensent plutôt que les différentes langues d'un individu exploitent de nombreux secteurs du cerveau – et que ce sont largement les mêmes. Comme le dit Fabbro 2001: "Different languages mostly share the same areas in the brain." Les bilingues développeraient un mécanisme inhibiteur qui leur permettrait de mieux sélectionner l'information pertinente et de refouler les "distractions" provenant, entre autres, de la langue momentanément non utilisée (e.g. De Groot & Nas, 1991; Rodriguez Fornells

2002). On sait aussi il y a longtemps que le choix de la variété appropriée par les plurilingues n'est nullement arbitraire, mais gouverné par des règles (Grosjean 1982, 145, Lüdi 1984). Des modèles macrosociolinguistiques (p. ex. Fishman 1967) ont été remplacés par des modèles microsociolinguistiques insistant sur le rôle constitutif des acteurs dans l'interaction, qui font un usage aussi récompensateur que possible de leurs ressources linguistiques (Gumperz 1982, Myers Scotton 1993).

Or, souvent aucune des langues ne s'impose; les interlocuteurs négocient localement l'appropriété d'un "mode bilingue" (Grosjean 1985), voire d'un "parler bilingue" (Lüdi & Py 2003), dans lequel l'ensemble du répertoire est activé. Dans le mode bilingue, le choix de la langue est beaucoup moins stable, des "marques transcodiques" se multiplient, on passe spontanément – et d'un mutuel accord – de la "langue de base" à une "langue enchâssée" et vice-versa. Lorsque le journal "Biel/Bienne" titrait, il y a un certain nombre d'années, un article "Va chercher ton brüederli à la spielplatz", il se référait précisément à ce parler mixte, fréquent dans le vernaculaire des Biennois.

On peut maintenant combiner ce modèle avec l'hypothèse, avancée plus haut, du caractère situé des compétences communicatives. Il en résulte que

- le répertoire individuel ne représente point un ensemble stable (et fini) de variétés déposées dans le cerveau et mises en œuvre dans des contextes différents, mais est construit et reconfiguré à travers les activités pratiques des interlocuteurs;
- ces pratiques sont toujours "sociales", c'est-à-dire interactives, choisies en fonction de contextes particuliers;
- cela concerne notamment la cooccurrence de variantes appartenant à des "langues" ou "variétés" différentes.

Ce modèle explique parfaitement les observations que l'on peut faire dans l'extrait cité. Le code-switching en direction du français (l. 2) est hétérofacilitateur en même temps qu'il sélectionne un interlocuteur particulier; parler suisse-allemand en présence de francophones (qui ne comprennent pas le dialecte) (lignes 8ss.) représente un marqueur fort d'une identité de groupe, mais crée des problèmes de compréhension qui nécessiteront, par la suite, des techniques de réparation (demande de traduction de la part des francophones); l'emploi du terme technique allemand Kombi-Flex-Hypothek (l. 4) témoigne de la volonté de parler la langue de l'autre de la part d'une personne manifestant des difficultés à employer les termes techniques précis dans cette langue – et il semble être parfaitement admissible et compréhensible pour les francophones, etc. En d'autres termes, ces choix particuliers témoignent de la mise œuvre négociée conjointe de l'ensemble des ressources dont disposent tous les interlocuteurs, de façon souple et grati-

fiante. Cette solution des problèmes de la communication dans un groupe mixte dépasse ainsi, et de loin, le simple choix de langue.

4. Conclusions

La sociolinguistique traditionnelle, issue en partie de la dialectologie, partait de la prémisse qu'il existe des parlers de groupes homoglossiques, que ces variétés forment des systèmes cohérents consistant de faisceaux de variantes relativement stables qui correspondent à une espèce de réalité mentale dans les cerveaux des membres des groupes. Les phénomènes de contact étaient perçus comme des interférences entre systèmes. Il y a longtemps que cette conception a été mise à rude épreuve lors de l'analyse de contextes variés (voir déjà Le Page & Tabouret-Keller 1985). Des conceptions "essentialistes" font de plus en plus souvent la place à l'idée de compétences variationnelles, situées, négociées dans l'interaction. Les terrains urbains présentés dans le cadre du colloque sur Bienne et d'autres villes bilingues offrent des ensembles de pratiques plurilingues particulièrement riches pour creuser ces questions.

BIBLIOGRAPHIE

- Alesina A. & La Ferrara E. (2004). *Ethnic Diversity and Economic Performance*. National Bureau of Economic Research. Working paper 10313.
- Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: H. Holt.
- Conseil de l'Europe (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*. Paris: Didier.
- Council of Europe (1998). *Recommendation No. R (98) 6 of the Committee of Ministers to Member States concerning Modern Languages* (<http://cm.coe.int/ta/rec/1998/98r6.htm>).
- De Groot, A. & Nas, G. (1991). Lexical representations of cognates and noncognates in compound bilinguals. *Journal of Memory and Language* 30, 90-123.
- Duchène, A. (2005). *Protéger les minorités linguistiques au sein des Nations Unies? Discours, idéologie et production de savoir*. Université de Bâle, thèse de doctorat dactylographiée.
- Ducrot, O. & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil.
- European Commission (1996). *White Paper on education and training. Teaching and learning – towards the learning society*. Luxemburg: Office for Official Publications of the European Communities.
- Extra G. & Gorter D. (2001). *The other languages of Europe. Immigrant minority languages at home and school*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Fabbro, F. (2001). The bilingual brain: cerebral representation of languages. *Brain and Language* 79, 211-222.
- Fishman, J. (1971). *Sociolinguistique*. Bruxelles: Labor / Paris: Nathan.
- Florida R. (2002). *The Rise of the Creative Class and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*. New York: Basic Books.
- Gal S. (1986). Linguistic repertoire. In U. Ammon & al. (éds.) *Sociolinguistics: An International Handbook of the Science of Language and Society*. Berlin: Walter de Gruyter, 286-292.

- Grosjean, F. (1982). *Life with two languages: an introduction to bilingualism*. Cambridge MA: Harvard University Press.
- Grosjean, F. (1985). The bilingual as a competent but specific speaker-hearer. *Journal of Multilingual and Multicultural development* 6, 467-477.
- Gumperz, J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Heiniger, M. S. (2004). *La gestion du plurilinguisme dans une entreprise: la perspective des acteurs*. Bâle: Romanisches Seminar, mémoire de licence.
- Hobsbawn, E. J. (1990). *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*. Cambridge: Cambridge University press.
- Laurie, S. S. (1890). *Lectures on Language and Linguistic Method in School*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Le Page, R. & Tabouret-Keller, A. (1985). *Acts of identity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lüdi, G. (1984). Constance et variation dans le choix de langue. L'exemple de trois groupes de migrants bilingues à Neuchâtel (Suisse). *Bulletin de la Section de Linguistique de la faculté des Lettres de Lausanne* 6, 181-203.
- Lüdi, G. (1990). Les migrants comme minorité linguistique en Europe. *Sociolinguistica* 4, 113-135.
- Lüdi, G. & Heiniger, M. S. (2005). L'organisation de la communication au sein d'une banque régionale bilingue. *Sociolinguistica* 19.
- Lüdi, G. & Py, B. (1986, 2003). *Etre bilingue*. Berne: Peter Lang.
- Lüdi, G., Werlen, I. & al. (2005). *Le paysage linguistique en Suisse. Recensement fédéral de la population 2000*. Neuchâtel: Office Fédéral de statistique.
- Myers-Scotton, C. (1993). *Social Motivations for Codeswitching: Evidence from Africa*. Oxford: Clarendon Press.
- Ottaviano G. I. P. & Peri G. (2004a). The Economic Value of Cultural Diversity: Evidence from US Cities. Bologna: Centre for Economic Policy Research, CEPR Discussion Paper n. 4233.
- Ottaviano G. I. P. & Peri G. (2004b). Cities and Cultures. Bologna: Centre for Economic Policy Research, CEPR Discussion Paper n. 4238.
- Pekarek Doehler, S. (2005). De la nature située des compétences. In J.-P. Bronckart, E. Bulea & M. Pouliot (éds): *Repenser l'enseignement des langues: comment identifier et exploiter les compétences*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion, 69-98.
- Rodriguez-Fornells, A., Rotte, M., Heinze, H.-J., Nösselt, T. & Münte, T. F. (2002). Brain potential and functional MRI evidence for how to handle two languages with one brain. *Nature* 415, 1026-1029.
- Zuckermann, M. (1999). *Gedenken und Kulturindustrie. Ein Essay zur neuen deutschen Normalität*. Berlin: Philo Verlagsgesellschaft.

Sites web mentionnés:

http://www.ciep.fr/courrieleuro/2004/0204_beacco.htm

<http://www.romsem.unibas.ch/sprachenkonzept>

http://www.europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/index_fr.html#proport/